

■ **Orth & Cie, successeurs E. Hahn et J.-L. Schnegg**, Le Locle, CH-645-1009413-6 (FOSC du 26.01.2000, p. 570). Nouvelle nature juridique: société anonyme. La société en nom collectif est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 25.06.2008 et bilan au 31.12.2007, présentant des actifs de CHF 751'923.71 et des passifs envers les tiers de CHF 651'923.71, contre attribution aux associés de 1'000 actions de CHF 100. Nouvelle raison sociale: **ORTH SA**. Nouveau but: fabrication d'outils diamants et autres outils de coupe; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, dans l'intérêt de la société. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Convocations et communications aux actionnaires: lettre recommandée. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Statuts du 25.06.2008. Administration: Hahn Emil, président, Schnegg Jean-Luc, secrétaire, jusqu'ici associés de la société en nom collectif, et Hahn Liselotte, d'Allemagne, au Locle, lesquels signent individuellement. Organe de révision: 'Rolf Graber, Fiduciaire-Gérance' (CH-645-1000941-4), au Locle.
Registre journalier no 1551 du 26.06.2008
(04554428 / CH-645.1.009.413-6)